

Communiqué

Femmes solidaires

Appel à manifester le 13 mai 2003 pour la sauvegarde des retraites

Retraites : la voix des femmes

Femmes solidaires dénonce le projet de réforme des retraites proposé par le Gouvernement. L'augmentation de la durée des cotisations et l'allongement de la durée du travail ne ferait que renforcer les inégalités professionnelles auxquelles les femmes sont confrontées et qui se retrouvent amplifiées au moment de la retraite.

En moyenne, les femmes prennent leur retraite deux ans après les hommes parce qu'elles n'ont pas le nombre de trimestres cotisés suffisant ou parce que le montant de leur retraite est trop faible. La majorité des femmes touchent une retraite inférieure ou égale au SMIC. Selon une étude du Ministère des Affaires sociales réalisée en 2001, la retraite des femmes est inférieure de 42 % à celle des hommes (848 euros contre 1461 euros).

Parce qu'il concerne une majorité de femmes, le temps partiel qui a triplé en 20 ans, constitue une régression sociale rapide et masquée pour l'autonomie des femmes et leurs retraites.

Sous couvert d'une réforme nécessaire pour le maintien du système de retraite actuelle, le Gouvernement remet en cause tous les acquis et les progrès sociaux, et la solidarité entre les générations.

Il vise dans un premier temps à mettre fin au droit à la retraite à 60 ans à taux plein. Il vise ensuite à instaurer une retraite par capitalisation avec les fonds de pension, qui laisseront une grande partie de la population sans les moyens de vivre décemment.

En 2002, les exonérations de charges fiscales et de cotisations dont ont bénéficié les fonds d'épargne salariale représentent à elles seules la moitié du déficit de la sécurité sociale (4,5 milliards d'euros).

Nous refusons cette logique de privatisation et d'individualisation des retraites, qui renforce les inégalités entre les riches et les pauvres.

Pour assurer le financement des retraites, il faut favoriser le travail des femmes avec des emplois stables et des salaires corrects, combattre le chômage et la précarité et mettre en œuvre une véritable politique d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Femmes solidaires, salariées du public et du privé, retraitées, chômeuses, étudiantes, ou employées à temps partiel, nous appelons les femmes à participer aux mobilisations pour contrecarrer les projets du gouvernement.

Femmes solidaires, nous demandons

- le maintien du système par répartition
- l'augmentation du minimum vieillesse et des pensions de réversion
- la mise en oeuvre d'une véritable politique de l'emploi et d'égalité professionnelle pour mettre fin aux inégalités, aux discriminations et à la précarité
- l'augmentation des bas salaires qui sont majoritairement féminins
- la revalorisation des professions largement féminisées
- la mise en place d'un véritable service public pour l'accueil de la petite enfance, avec le développement de crèches.
- la suppression des exonérations de charges patronales sur les bas salaires et le temps partiel
- la taxation des revenus spéculatifs pour participer au financement des retraites

Inégales face aux salaires et aux retraites

L' écart important des retraites entre les femmes et les hommes s'explique par les nombreuses discriminations pour les femmes au travail, qui continuent d'assumer la majeure partie des tâches familiales auprès des enfants mais aussi des parents âgés.

Ecarts de salaire. Aujourd'hui, les femmes touchent en moyenne 25 % de moins que les hommes. Dans le privé comme dans le public, elles sont majoritaires au bas de l'échelle des salaires et accèdent moins aux responsabilités.

Garde d'enfants. Il est de plus en plus difficile de bénéficier de modes de gardes. Ces difficultés incitent les femmes à interrompre leur carrière pour s'occuper de leurs enfants.

Précarisation et flexibilité du travail. Les femmes sont plus souvent et plus longtemps au chômage. Elles constituent la majorité des salariés employés en CDD, à contrat précaire ou aidés (CES...) Les femmes qui travaillent pour des salaires inférieurs au SMIC constituent aujourd'hui une catégorie de salariés pauvres plus importante en nombre que les chômeurs.

Temps partiel imposé. En France, 1 femme sur 3 (1 homme sur 20) travaille à temps partiel, avec un salaire partiel, pour une retraite partielle jusqu'à un âge avancé. Dans la plupart des pays de l'Union européenne, ce sont les femmes âgées de plus de 50 ans qui connaissent les plus forts taux de travail à temps partiel (37,6% de 50 à 64 ans, 63,8% pour les plus de 65 ans!)